

Demande de survol, Exposition statique, Démonstration par l'Aviation royale canadienne



AVIS IMPORTANT :

- Les demandes de survol par le chasseur CF18 de démonstration ou par les Snowbirds doivent impérativement être reçues 90 jours avant le début de l'activité que vous organisez.
- Les demandes de démonstration aérienne par le chasseur CF18 de démonstration ou par les Snowbirds doivent impérativement être reçues avant le 1er août de l'année précédant celle où votre activité se déroulera (c'est-à-dire que la demande doit être reçue au plus tard le 1er août 2017 pour les spectacles de 2018).
- Les demandes des survols/expositions statiques/démonstrations par les autres avions de l'ARC doivent impérativement être reçues 90 jours avant le début de l'activité que vous organisez.

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR

Grade ou Titre

Prénom

Nom de famille

Adresse

Ville

Province/État

Code postal / ZIP Code

Téléphone cellulaire

Téléphone au bureau

Poste

Téléphone fixe personnel

RCCC

Télécopieur

Courriel

Site Internet

DÉTAILS DE L'ÉVÈNEMENT

Nom de l'évènement

Date du début
jj mmm aaaa
(ex.: 18 mar 2017)

Heure du début

Date de la fin
jj mmm aaaa
(ex.: 21 mar 2017)

Heure de la fin

Date alternative

Dates flexibles?

Oui

Endroit

Ville

Province/État

Code OACI de l'aéroport

Longueur de la piste

Largeur de la piste

Type d'emplacement

Aéroport

Au-dessus de l'eau

Autre

Est-ce un évènement
lucratif ?

Oui

Non

Précédente participation

Veillez cocher la case si l'ARC a déjà participé à cet évènement.

Commentaires :

PARTICIPATION DE L'ARC DEMANDÉE

•Les demandes de survol par le chasseur CF18 de démonstration ou par les Snowbirds doivent impérativement être reçues 90 jours avant le début de l'activité que vous organisez.

•Les demandes de démonstration aérienne par le chasseur CF18 de démonstration ou par les Snowbirds doivent impérativement être reçues avant le 1er août de l'année précédant celle où votre activité se déroulera (c'est-à-dire que la demande doit être reçue au plus tard le 1er août 2017 pour les spectacles de 2018).

•Les demandes des survols/expositions statiques/démonstrations par les autres avions de l'ARC doivent impérativement être reçues 90 jours avant le début de l'activité que vous organisez.

CF-18 de démonstration	Survol	Démonstration	
Équipe de démonstration des Snowbirds	Survol	Démonstration	

Pacifique

- Colombie-Britannique

CH-148 Cyclone	Survol	Expo statique	Démonstration
CH-149 Cormorant	Survol	Expo statique	Démonstration
CP-140 Aurora	Survol	Expo statique	Démonstration

Ouest

- Alberta, Saskatchewan, Manitoba

CC-130H Hercules	Survol	Expo statique	Démonstration
CF-18 Hornet	Survol	Expo statique	
CH-146 Griffon	Survol	Expo statique	Démonstration
CT-142 Dash 8	Survol	Expo statique	Démonstration
CT-155 HAWK	Survol	Expo statique	

Centre

- Ontario

CC-130H Hercules	Survol	Expo statique	Démonstration
CC-130J Hercules	Survol	Expo statique	Démonstration
CH-146 Griffon	Survol	Expo statique	Démonstration
CH-147 Chinook	Survol	Expo statique	

Est

- Québec

CF-18 Hornet	Survol	Expo statique	
CH-146 Griffon	Survol	Expo statique	Démonstration

Atlantique

- Terre-Neuve, Île du Prince-Edouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau Brunswick

CC-130H Hercules	Survol	Expo statique	Démonstration
CH-146 Griffon	Survol	Expo statique	Démonstration
CH-148 Cyclone	Survol	Expo statique	Démonstration
CH-149 Cormorant	Survol	Expo statique	Démonstration
CP-140 Aurora	Survol	Expo statique	Démonstration

Nord

- Territoires du Nord-Ouest

CC-138 Twin Otter	Survol	Expo statique
-------------------	--------	---------------

Ressources sous contrat de l'ARC

- Moose Jaw SK, Southport MB

CT-155 HAWK	Survol	Expo statique	
CT-156 HARVARD II	Survol	Expo statique	Démonstration
Bell 206	Survol	Expo statique	
Bell 412	Survol	Expo statique	
C-90B King Air	Survol	Expo statique	
Grob 120A	Survol	Expo statique	

SKYHAWKS, équipe de parachute de démonstration, réserver directement sur [le site des SkyHawks](#).

Clause de non-responsabilité :

Envoyez un courriel à SpecialEvents.EventementsSpeciaux@forces.gc.ca pour demander la trousse des organisateurs. J'accepte les conditions des organisateurs pour ce qui est des repas, du logement, du transport, des licences de musique, et de la sécurité de tous les participants des Forces canadiennes. Je comprends que si une condition décrite dans la trousse n'est pas respectée, la participation de l'ARC pourrait être annulée et/ou je pourrais être facturé. Je certifie qu'à ma connaissance, tous les renseignements ci-dessus sont complets et exacts. En soumettant la présente, je certifie que je comprends ces modalités.

Instructions :

Veillez vous assurer d'avoir rempli toutes les sections, y compris toutes vos coordonnées. La section « Coordonnées de l'organisateur » concerne l'organisateur de l'événement, et non pas la personne qui soumet la demande, à moins que ce soit la même.

La sécurité des spectateurs, ainsi que de celle des membres des Forces canadiennes et de ses ressources est la principale préoccupation lors de la planification et du déroulement des spectacles aériens, des survols, et des expositions statiques.

Présentation de la demande :

Sauvegardez une copie de votre demande dûment remplie et envoyez l'original au coordonnateur des événements spéciaux de l'ARC par courriel (SpecialEvents.EventementsSpeciaux@forces.gc.ca), par courrier ou par télécopieur (veuillez trouver l'adresse et le numéro de télécopieur ci-dessous).

Le coordonnateur des événements spéciaux de l'ARC vous enverra un accusé de réception par courriel. Ceci ne signifie pas que l'ARC a accepté votre demande. Malgré le volume élevé des demandes, nous nous efforcerons de vous envoyer une réponse initiale dans les meilleurs délais.

Événements spéciaux de l'ARC
1re Division aérienne du Canada
CP 17000, succ. Forces
Winnipeg MB R3J 3Y5

Tél. : 1-204-833-2500, postes : 5206, 5228, 4153
Télec.: 1-204-833-2668